

Atelier 4 : Partenariat praticiens-universitaires dans la construction de la formation

Synthèse des débats

L'intitulé de cet atelier indique une position : « praticiens-universitaires » avec un trait d'union plutôt qu'une barre de séparation. Les intervenants ont évoqué leur expérience de ces partenariats, expériences très différentes, avec plus ou moins de succès, ce qui implique que la question est toujours à remettre sur le métier.

Parmi les différents partenariats mentionnés, on retrouve le socle commun de la sélection des étudiants en Master, la participation aux jurys de soutenance de mémoire, l'encadrement des stages, les réunions enseignants-maîtres de stage ainsi que certaines charges de cours et TD pour lesquels les universitaires font appel aux praticiens (supervision des stages, enseignements théorico-cliniques, déontologie...).

La nécessité d'un lien de confiance et d'une communauté de pensée entre universitaires et praticiens fut l'un des fils rouges de cet atelier.

L'autre fil rouge fut celui de la question de la transmission. Quelle est la part des praticiens dans la formation des futurs psychologues ? Question que chacun doit se poser car l'université a de plus en plus vocation d'insérer les étudiants, d'où l'importance d'un rapprochement avec les professionnels présents dans les institutions.

Il fut question du savoir dispensé par l'université nécessaire mais non suffisant dans la mesure où celui-ci ne peut anticiper ce qui se joue dans la rencontre avec le sujet. Celle-ci ne permettant une articulation de savoir que dans l'après-coup.

Il a été évoqué la question d'une université qui forme à la psychologie d'une part et qui forme des psychologues d'autres part, c'est-à-dire des étudiants qui se forment à la psychologie pour eux-mêmes ou pour leur futur métier qui ne sera pas nécessairement celui de psychologue ; et ceux qui viennent se former au métier de psychologue et pour lesquels l'idée de créer des écoles internes aux universités (à intégrer dès la 2^{ème} année du cursus) fut soulevée ainsi que la possibilité d'une formation en alternance (au niveau Master), avec les cours d'un côté, la pratique de l'autre. Une autre proposition fut celle de constituer un temps de formation professionnelle en charge d'un corps de formateurs qui soient des praticiens, éventuellement décalé de l'université.

La question de la sélection des étudiants a été débattue : sélection précoce pour éviter la « casse » en Master 1 ou sélection tardive qui donne un temps à l'étudiant pour opérer des choix, faire des stages et mûrir son projet professionnel ?

Cette question de la sélection fait rejaillir cette mise en tension entre enseigner la psychologie et former des psychologues, question de la vocation de l'université et de la demande sociale sur laquelle on ne retrouve jamais l'univocité des psychologues.

L'importance des stages dès la licence a été réaffirmée, avec une distinction entre stage « découverte » et stage professionnalisant. Il fut aussi soulevé l'idée, sans doute regrettable, que ce serait l'étudiant qui ferait finalement le lien entre universitaires et praticiens.

Qu'est-ce qui pourrait constituer un obstacle au partenariat universitaires-praticiens ? Y a-t-il une hiérarchisation imaginaire entre universitaires et praticiens ? Existe-t-il une incompatibilité de nature entre savoir universitaire et pratiques de terrain ? La recherche est-elle le monopole de l'universitaire ? Mais quel est l'investissement des praticiens dans la recherche ?

Un aspect de la problématique du partenariat universitaires-praticiens pourrait se décliner ainsi : comment l'universitaire et le praticien cohabitent chez le même psychologue ? Et quel type de rapport du praticien à l'université ?

Il est noté que toutes les scissions se jouent sur la question de la transmission (cf. les scissions historiques des Ecoles de psychanalyse). Qui, de l'universitaire ou du praticien, qui des deux, transmet ? Sans doute beaucoup de fantasmes de part et d'autre sur cette question qui ne résiste pas longtemps à la nécessaire articulation théorie-praxis pour le psychologue en devenir.

Chacun s'accorde à reconnaître comme arbitraire et non constructive cette distinction entre un psychologue qui dispenserait un savoir fondamental et un autre qui serait uniformément du côté de la praxis. Cette opposition est finalement un vieux serpent de mer auquel il faut couper les vivres.

L'ambition est de se retrouver sur les valeurs fondamentales (l'identité du psychologue) que nous souhaitons transmettre aux étudiants et c'est autour de ces valeurs communes que chacun, praticiens et universitaires, doit être à sa place, dans un partenariat plus institutionnalisé et dans une relation symétrique, de co-formation.

Il y a donc des liens essentiels à créer (sur la formation continuée/permanente en particulier), à renouveler, à pérenniser entre universitaires et praticiens pour « avancer collectivement », maître-mot de ces Assises. Il y a aussi un écart, des écarts, et c'est finalement dans cet écart là que les étudiants se forment.

Thierry Sormet